

ORGANISE ET GÈRE LES SIGNALEMENTS

- A créé le dispositif **PHYTOSIGNAL**

en collaboration avec Santé publique France, accessible à tous les Néo-Aquitains

- Recueille et analyse les signalements
- Donne une première information aux particuliers et aux communes et fait le lien avec le service compétent en fonction des signalements
- Informe sur les études sanitaires en cours
- Incite les maires des communes impactées à la mise en place d'actions de prévention pour les riverains

mesure 1.1 *

AGIT POUR LA PROTECTION DE LA SANTÉ DE LA POPULATION

- Promeut les chartes locales qui favorisent le dialogue entre les différents partenaires et contribuent à limiter l'exposition des riverains aux pesticides

- Finance le projet **PESTIPREV** (Gironde) : mieux évaluer les niveaux d'exposition aux pesticides de manière générale (agriculture, usage domestique, soins des animaux) pour identifier les mesures de prévention les plus efficaces

- Informe la population sur les risques et précautions à prendre à domicile : jardinage, nuisibles, antiparasites... (**PESTI'HOME**).

mesure 18.1

INCITE / CONSEILLE LES ÉLUS

> Dans les **DOCUMENTS D'URBANISME**

- Incite à l'éloignement des futures habitations des parcelles agricoles traitées

> Dans les **CLS (Contrats locaux de santé)**

- Incite les élus, les coordinateurs à mettre en place des actions de prévention pour la protection des riverains
- Rappelle la réglementation sur l'utilisation des pesticides
- Informe sur les études sanitaires en cours
- Incite et accompagne la mise en place d'une déclinaison «Locale» de l'Observatoire régional santé environnement (ORSE) : l'OLSE, une instance de concertation entre les différents acteurs du territoire.



PESTICIDES DANS L'AIR

que fait l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine ?

EST À L'INITIATIVE D'ÉTUDES SANITAIRES

- A obtenu du Ministère de la Santé la mise en place de 2 études multi-sites dont Nouvelle-Aquitaine (les 1^{ères} en France) :

> **Une étude pour MESURER L'EXPOSITION DES RIVERAINS DE PARCELLES AGRICOLES** (étude **PESTIRIV** menée par Santé publique France et l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail)

- Participe au financement et au suivi de cette étude

> **Une étude nationale évaluant le lien entre PROXIMITÉ D'UNE PARCELLE AGRICOLE ET CANCERS DE L'ENFANT** (étude **GEOCAP AGRI** menée par l'Inserm avec l'appui de Santé publique France)

- Participe au suivi de cette étude

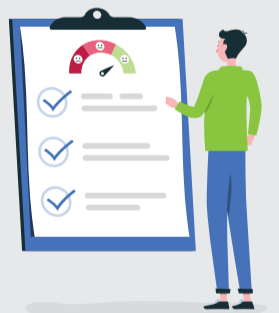
mesure 1.1

ENQUÊTE SUR LES BESOINS EN GIRONDE

- Enquête sur les besoins des maires, riverains, viticulteurs pour la mise en place d'actions de prévention

- Identifie des moyens d'accompagnement

- Pilote la constitution d'une équipe mobile de médiation dans les territoires (concertation pour faciliter la mise en place d'actions de prévention et favoriser un dialogue local serein) dans le cadre de **VITIREV**



SOUTIEN DES MESURES DE PROTECTION

Avec ses partenaires dans le cadre du

> **PLAN RÉGIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT - PRSE**

mesure 1.2 - Participe à la surveillance des pesticides dans l'air de la région

2.1 et 2.2 - Recense et accompagne les initiatives mises en place par les différents acteurs du territoire pour la protection des riverains

2.3-1.3-1.4 - Informe et propose des outils aux acteurs pour la mise en œuvre d'actions.

> **Plan ÉCOPHYTO II+, Commissions agroécologie, Plan régional santé travail**



Vous êtes agriculteur, riverain de parcelles agricoles, maire ou élu d'une collectivité, professionnel de santé, retrouvez des conseils adaptés à votre situation sur www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

